



**Brisons l'acharnement de l'Etat français contre Georges Abdallah !
Tous mobilisés le 16 juillet pour sa libération !**

Dans ce nouveau volet de « l'affaire Abdallah », depuis maintenant deux ans qu'une nouvelle demande de libération conditionnelle a été déposée par notre camarade, preuve a été une nouvelle fois donnée le 20 février et le 19 juin derniers - s'il fallait encore en faire la démonstration - de l'acharnement de l'Etat français à tout faire pour ne pas libérer Georges Abdallah en ajournant à deux reprises la décision de la Cour d'appel de Paris qui, finalement, devrait être rendue ce 17 juillet.

Certes, officiellement et formellement, la libération de notre camarade obtenue en première instance le 15 novembre 2024 n'est pas remise en question mais dans les faits et comme cela a été le cas durant toutes ces décennies « d'arguties judiciaires », cette dernière est cette fois encore conditionnée, à chacune des audiences, aux nouvelles offensives du parquet - dépendant du pouvoir - et aux prérogatives des parties civiles étasuniennes. Ces « mesquineries juridiques » sont bien, en réalité, le signe de l'acharnement à perpétuité du pouvoir et de son appareil répressif à ne pas libérer ce combattant de la cause palestinienne qui, en son temps, osa revendiquer, devant une justice d'exception aux ordres, les actes de résistance accomplis par son organisation, les FARL, pour frapper ici même en France les agents de l'entité sioniste et de ses maîtres étasuniens et qui, depuis lors, a toujours refusé de plier et refuse encore aujourd'hui de renier ses convictions et son combat. Par son acharnement, avec cette détention clairement politique, une des plus longues en cours en Europe, l'État français manifeste lucidement sa détermination à ne pas libérer un résistant historique de la cause palestinienne, devenu symbole même de la résistance et indique ainsi clairement par-là qu'il défend ses intérêts de puissance impérialiste au Moyen-Orient, aux côtés de l'entité sioniste.

C'est donc bien, nous le savons tous, pour ses idéaux et son combat que Georges Abdallah est maintenu en prison. Mais ce sont bien aussi ses convictions de militant communiste - des convictions inébranlables - qui le maintiennent vivant derrière les murs et les barbelés où le pouvoir voudrait le voir soumis ou disparaître. Et ce sont bien nos convictions - inébranlables également - à être aux côtés du combat juste et légitime du peuple palestinien, de son héroïque résistance sous toutes ses formes et factions et de toute la résistance des peuples de cette région qui nous engagent à arracher l'un des combattants historiques de cette glorieuse cause des geôles de l'ennemi. Ceci aussi, nous le savons : la lutte pour sa libération est une lutte de longue haleine mais notre pratique le démontre : dans ce rapport de force qui nous oppose année après année, mois après mois, jour après jour à l'Etat français, notre mobilisation ne cesse de s'amplifier, de s'intensifier et de se durcir et notre détermination à ne rien lâcher participe de cette pression nécessaire pour faire sauter pour la victoire ou la victoire le dernier verrou de cette perpétuité réelle.

Le 16 juillet prochain est la nouvelle étape de ce bras de fer : à la veille de la décision de la Cour d'appel, soyons cette fois encore partout en France et à l'International massivement présents et rassemblés pour exiger de l'Etat français la libération de ce « prisonnier bien encombrant » car le 17 juillet, Georges Abdallah doit être libéré !

Soyons à l'offensive pour contrer les attaques du pouvoir réactionnaire !

Continuons le combat jusqu'à sa libération !

La solidarité est notre arme ! Nous vaincrons !

Palestine vivra ! Palestine vaincra ! Liberté pour Georges Abdallah !

Paris, le 8 juillet 2025

Campagne unitaire pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah

Campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com

Facebook : pour la libération de Georges Abdallah

Instagram : cuplgia – Tweeter : CUpLGIA